

L'AUTHENTIQUE

N°129 mardi 29 juillet 2003. Prix 200 UM. 1 Euro.

Décadaire d'informations - e-mail : lauthentique2003@yahoo.fr

«Au-delà de la simple logique politique»

Dans un point de presse organisé le 17 juillet 2003 dans sa résidence, quelques heures seulement après la signature avec le gouvernement mauritanien de l'important Contrat de Désendettement Développement (C2D) qui est un mécanisme progressif d'annulation additionnelle portant sur le solde des créances liées à l'aide publique, l'ambassadeur de France à Nouakchott, Son Excellence M. Patrick Nicoloso, entouré de M. Philippe Prud'homme, directeur de l'Agence Française de Développement et de Michèle de Verdière, chef du service de Coopération et d'Action Culturelle, a brossé les grandes lignes de cette action. "Le C2D porte sur la période du 1er juillet 2002 au 31 décembre 2005. Il représente un montant de 14,7 millions d'euros (soit environ 4,4 milliards d'ouguiyas) qui seront pour l'essentiel (9,8 millions d'euros) affectés au Programme National de Développement du Secteur Éducatif (PNDSE), le solde étant affecté aux programmes régionaux de lutte contre la pauvreté des régions du Guidimagha et de l'Assaba. Dans le développement de la signature de ce C2D, le ministre des Affaires Économiques et du Développement et le directeur de l'Agence Française de Développement

ont également signé un accord-cadre d'application et la convention relative à la participation au PNDSE, tandis que le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la pauvreté et à l'Insertion et le chef de Service de Coopération de l'Ambassade de France ont signé une convention de financement pour la préparation des programmes régionaux de lutte contre la pauvreté des deux régions concernées" (Dixit communiqué conjoint). Dans le jeu de questions-réponses auxquels ils se sont prêtés par la suite pour satisfaire la curiosité de la presse conviée à l'occasion, M. Nicoloso et ses collaborateurs ont fait le tour de la coopération liant la France à la Mauritanie. Dans ce cadre, l'ambassadeur de France soulignera que cette coopération dépasse le cadre officiel et que les français sont de plus en plus attirés par la Mauritanie, la preuve étant la présence dans ce pays d'une forte communauté française et la visite actuelle de jeunes scouts de l'Hexagone venus passer leurs vacances d'été dans ce pays. Ce réchauffement des liens assombrés quelque temps par l'affaire du capitaine Ould Dah, ne répond nullement, selon lui, à la percée de la diplomatie américaine dans la région d'une façon générale et en Mauritanie d'une façon particulière.

Soulignant qu'il se félicite au contraire de cette recrudescence il affirme que Matignon n'était nullement en compétition avec les USA sur le terrain de la diplomatie dans cette partie du monde. La coopération militaire a été aussi longuement abordée avec le passage de la ministre française de la Défense, Mme Eliot Marie en septembre 2002 et celle plus récente du général Périgni. À ce titre deux coopérants militaires français sont attendus à Nouakchott. Ils aideront à la restructuration de l'État-major national des Forces armées et à la reprise des programmes de formation. Pour ce qui est du C2D, qui constitue une nouvelle formule vers lequel s'acheminent les bailleurs de fonds, il se fera par le biais d'aides budgétaires et non plus d'aides-projets. Il s'agira d'appuyer des programmes de développement dans le domaine éducatif et de la lutte contre la pauvreté au Guidimagha et en Assaba. Ce Contrat dont la Mauritanie est le deuxième pays bénéficiaire après le Mozambique, se fera par tranches. Le contrôle des ressources allouées ne se fera pas directement mais à travers des clauses de rendez-vous et des critères de performance.